

Soirée de consultation et d'information sur l'agrile du frêne :

Plus de 85 citoyens ont pris part aux discussions

Saint-Constant, le 5 février 2015 – La Ville de Saint-Constant a tenu une rencontre de consultation et d'information sur l'agrile du frêne. L'événement a attiré à l'Exporail plus de 85 citoyens désireux de s'informer et de se prononcer sur les actions à prendre pour lutter collectivement contre ce fléau.

« Nous comprenons et nous partageons la déception des citoyens qui, confrontés à ce problème, doivent défrayer des coûts pour protéger leurs frênes ou les abattre s'ils sont malades. Tout comme eux, nous devons prendre des décisions éclairées et responsables pour assurer un couvert forestier acceptable et garantir la sécurité de la population. Nous agissons donc dans les meilleurs intérêts de tous les citoyens », explique le maire Jean-Claude Boyer.

« Maintenant que les experts nous ont bien expliqué la situation, nous pourrions préparer un plan d'intervention en toute connaissance de cause, en collaboration avec la population. Jusqu'à présent, nous avons agi en mode préventif et pallié au plus urgent, mais il nous faut penser à long terme. Nous ne pouvons pas simplement fermer les yeux. Même l'inaction aurait des coûts considérables car les arbres morts ou en voie de mourir pourraient s'abattre sur les voies publiques », poursuit David Lemelin, maire suppléant et président du C.E.D.U. (Comité consultatif sur l'environnement et le développement urbain).

Des mesures proactives

Le maire Jean-Claude Boyer a également profité de la séance pour présenter une série de mesures proactives que la Ville mettra en œuvre prochainement, parallèlement à l'élaboration du plan d'intervention. En voici les grandes lignes :

1. L'organisation de cliniques d'information pour les citoyens (dès le mois de mars 2015)
2. La tenue de visites et de consultations à domicile avec un spécialiste (dès le mois de mai)
3. L'inventaire des frênes sur le domaine privé (au cours de l'été)
4. La négociation de tarifs avec des entrepreneurs qualifiés pour le traitement des arbres sur les terrains privés (au printemps), tel que suggéré par un citoyen.
5. L'adoption d'un règlement municipal pour encadrer l'abattage.
6. La mise en place d'une ligne Info-environnement (en début d'été)

M. Boyer tient à remercier tous les citoyens qui ont formulé des commentaires constructifs lors de cette rencontre. Il invite également ceux qui n'ont pu être présents à transmettre leurs suggestions en communiquant avec la Division des travaux publics ou la Mairie.

« Nous sommes à la recherche de solutions qui respectent les principes de développement durable. Nous voulons répondre aux besoins du présent sans pour autant compromettre l'avenir de nos enfants et de leurs enfants. L'objectif est de maintenir la qualité de vie aujourd'hui et pour longtemps encore; toutes les idées sont les bienvenues », conclut le maire.

Mentionnons que l'agrile est un insecte qui s'attaque exclusivement aux frênes. Arrivé d'Asie il y a environ 10 ans, sa progression en Amérique du Nord est aussi prodigieuse que destructrice. Il peut tuer un frêne en moins de cinq ans et complètement décimer les frênes d'une ville en une dizaine d'années. À Saint-Constant, 1 500 frênes appartenant à la Ville ont été répertoriés dans les rues, les parcs et les espaces verts. Dans les zones de haute densité, on en compte près de 50 000.

- 30 -

Renseignements :

Division des travaux publics :
450 638-2010, poste 7400.